Commune de Vourey

COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

www.commune-vourey.fr

DEPARTEMENT DE L'ISERE

ARRETE DE POLICE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande de l'entreprise SPAC.

ARRETE 2025 – 009

Article 1 : pour permettre les travaux de fouille sur pipeline SPMR pour le remplacement des tubes, chemin de comblouvat, 38210 Vourey, il y a lieu, d'autoriser les mesures suivantes :

- Les panneaux de signalisation seront mis en place par l'entreprise ;
- Interdiction de stationner et circuler ;
- Une déviation piétonne sera mise en place.

Article 2 : La signalisation est à la charge de l'entreprise.

Article 3 : Ces travaux auront lieu :

Du mardi 4 mars 2025 sur une durée de 180 jours calendaires.

Article 4 : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres, à l'identique et avec les mêmes caractéristiques techniques.

Article 5 : le présent arrêté sera transmis à l'entreprise spac, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, le 3 mars 2025
Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, Maire

PO

MAIRIE DE VOUREY 38 (Isère)